

Pépère Camille, prisonnier civil n° 586...

Léon Camille BRUYERE, « Pépère Camille » comme l'appellent ses petits-enfants, est né le 15.11.1898 à Gommegnies (Nord), fils de Léon François Joseph BRUYERE et de Marie Adolphina WIBAIL.

Guerre 14-18 et Service militaire

Camille, 16 ans, est scieur de long dans la Forêt de Mormal lorsque la guerre commence. Rapidement il se retrouve en « pays envahi » sous le joug de l'envahisseur.

Dans les pays occupés, l'ennemi a besoin de beaucoup de main-d'œuvre pour les travaux dans les champs, dans les usines, dans les forêts, à proximité du front pour de la manutention. Leurs hommes sont tous mobilisés, alors ils décident de recruter, moyennant un salaire, des hommes valides et des jeunes gens ; d'abord ceux entre 16 et 45 ans, puis rapidement jusqu'à 61 ans et même plus. Malgré des convocations insistantes les volontaires sont rares, tout est bon pour échapper à cette réquisition.

Une organisation est mise en place en 1915 avec la création de *Zivilarbiter Bataillons* ou ZAB (Bataillons de Travailleurs Civils, mais pour les Français il s'agit de *prisonniers civils*). Ces unités portent un numéro et sont subdivisées en Compagnies, puis en Komandos. Les équipes sont déplacées au gré des besoins, elles sont gardées par de vieux soldats en arme, souvent baïonnette au canon.

C'est ainsi que Léon Camille BRUYERE se trouve « prisonnier civil » vers 1915 à 17 ans et, jusqu'à la libération des pays occupés.

Bien des années plus tard, après la Seconde Guerre Mondiale, il fait quelques récits à un petit-fils plus curieux que les autres. De ces discussions anciennes l'enfant, devenu grand-père, a retenu ce qui suit.

Mon grand-père Camille servait de palefrenier à un officier prussien (à casque à pointe) qui avait un fils du même âge et transférant son amour filial sur son "protégé", il lui a probablement sauvé la vie, alors que suite à un larcin d'une miche de pain, ce dernier avait été garrotté à un arbre pendant plusieurs jours et nuits en plein hiver, il lui avait apporté en cachette de la soupe chaude et de la nourriture.

Sans doute près du front, l'occupation principale de mon grand-père était de ramener avec des chevaux des charrettes pleines de cadavres allemands, de creuser des tranchées et de les ensevelir avec de la chaux.

Alors que en 1962, je venais de passer mon baccalauréat, il me dit : « té vo m'tiot , mes études à mi, ch'to d'ensevelir l'boches ».

Son matricule de prisonnier civil, tatoué(?) ou écrit à l'encre sur un bras était : fünf hundert sechs und achtzig (586)

Après la libération, en 1919, Léon Camille BRUYERE est recensé par les autorités françaises. Mobilisé au 15^e Régiment de Chasseurs, il fait campagne contre l'Allemagne : à l'intérieur du 12.06.1919 au 23.10.1919.

Sources :

Souvenirs de famille et témoignage.

Fiche Matricule – AD du Nord

Bernard BRUYERE (AGFH n° 2056)
Texte et mise en page Daniel BEYS (AGFH n° 1058)